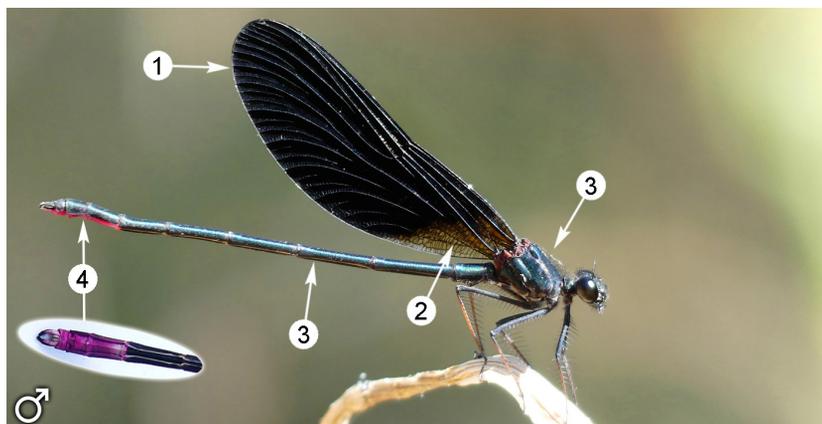




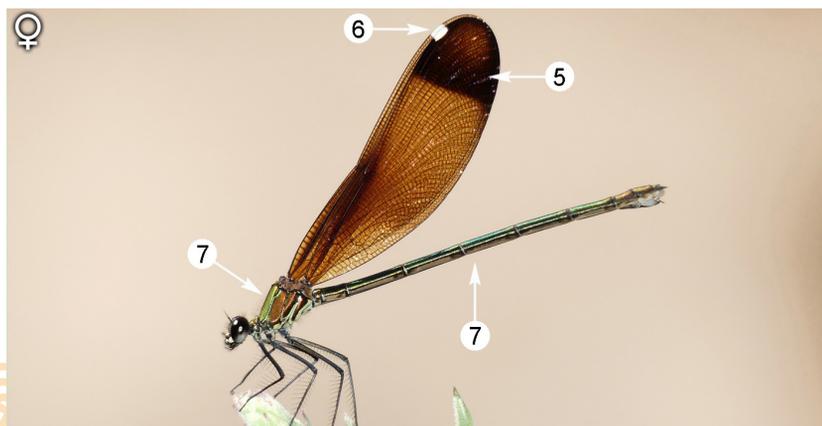
Calopteryx haemorrhoidalis



Longueur : 45-48 mm. Envergure de l'aile postérieure : 23-37 mm.

Mâle: 1. Ailes teintées de noir. 2. Base des ailes transparente. 3. Thorax et abdomen très foncés, avec des reflets rougeâtres ou bronze. 4. S8, S9 et S10 rouge vif ou rosé en dessous.

Femelle: 5. Ailes enfumées, avec la zone apicale des ailes postérieures plus sombre et bien délimitée. 6. Pseudoptérostigma blanc. 7. Thorax et abdomen aux reflets métalliques verts ou cuivrés.





SON HABITAT

Elle habite en général les rivières et les ruisseaux où l'eau est courante et peu profonde, principalement les cours moyens et supérieurs, plus rare et localisée sur les cours inférieurs. Dans les milieux forestiers et de montagne, sur des lieux ombragés avec une végétation riveraine d'arbres ou d'arbustes, tels que les saules, les lauriers-roses, les tamaris, les ronces et les joncs.

SON MODE DE VIE

Elle effectue des vols courts et se pose souvent sur la végétation de la berge. Elle se nourrit de petits insectes qu'elle trouve posés sur la végétation. Le mâle redresse son abdomen pour montrer la coloration de la partie ventrale des derniers segments afin d'attirer les femelles.

QUAND LA VOIR

Elle peut être vue dans la province une bonne partie de l'année, bien qu'elle soit plus commune et abondante entre mai et septembre.

jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc
-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	-----	-----	-----	-----

OÙ LA VOIR DANS LA PROVINCE DE MÁLAGA

C'est l'espèce de *Calopteryx* la plus commune et la plus largement distribuée de la province. Sur le Grand Sentier de Malaga, elle peut être observée le long d'un grand nombre de cours d'eau, et en particulier sur les rivières Chíllar et Higerón (étape 5), Turón (23), Guadiaro (24 et 25), sur le Genal et ses affluents (27 et 28), et sur les rivières et ruisseaux de la sierra Bermeja (29) et de la sierra d'Alpujata (32).

LIBELLES SIMILAIRES

Calopteryx xanthostoma et *C. virgo*.

STATUT DE PROTECTION

Elle n'est pas menacée et ne fait l'objet d'aucune protection particulière dans la législation environnementale en vigueur.